

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du MERCREDI 19 MARS 2025 à 18 h 30
- Salle de l'Association « l'Age Heureux » -
70 avenue Jean-Jaurès - 2^{ème} étage**

N° DCA2025-03-19/03

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Marc LOCATELLI –
Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Jacqueline ODOIX – Claire POULIN – Lucienne THABUIS – Antipas TOUATAM.

Excusés avec procuration : Saïda HADDOUR (procuration à Pierrick DUCIMETIERE) – Bénédicte ESPINASSE (procuration à
Lucienne THABUIS) ;

Excusés : Cyril KERGADALLAN, Stéphane DEVILLE-CAVELLIN.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quinze

Objet : Affectation du résultat 2024 du CCAS

M le Président revient dans l'assemblée.

Suite au vote du compte administratif, il convient de soumettre, à l'approbation du conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats.

Considérant que la section d'investissement présente un excédent de financement de 25 805,42€ à fin 2024, il est proposé que l'intégralité du résultat de clôture (296 028,03€) soit affecté en recette de fonctionnement au budget 2025 au 002 Excédent de fonctionnement reporté (compte du plan comptable n° 110 report à nouveau).

Le Conseil d'administration, après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, par **15 voix « POUR », 0 voix « CONTRE »** et 0 « ABSTENTION »,

- **Approuve** l'affectation du résultat de clôture à hauteur de 296 028,03 € au compte 110 report à nouveau (au budget 002 Excédent de fonctionnement reporté).

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-préfecture

de Bonneville le **27 MARS 2025**

Publié le **27 MARS 2025**

Notifié le

Le Président,

Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 20 mars 2025
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

